

Le mot du Maire



Chères Longuevillaises,
Chers Longuevillais,

C'est toujours avec un réel plaisir que je m'adresse à vous grâce à cette nouvelle édition de «Longueville-Infos».

En ce début d'année, alors que la guerre fait rage non loin de chez nous, que le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, que le climat en général se dégrade, nous maintenons nos efforts afin que notre chère commune continue d'être un lieu où il fait bon vivre.

Malgré ce contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières, nous poursuivons notre route, avec cette volonté de ne pas alourdir les finances de notre commune.

C'est pour ces raisons que, volontairement, nous restreignons les investissements que nous avons programmés en début de notre mandat.

Nous avons appris le projet de fermeture de l'agence du Crédit Agricole. Inutile de vous dire que nous sommes fermement opposés à ce projet et nous avons fait valoir nos arguments auprès des instances dirigeantes de cet établissement bancaire. Nous restons vigilants quant à la suite de cette affaire pour préserver les intérêts des habitants.

Vous savez l'importance que j'attache à notre vie associative. Elle traduit le dynamisme et l'engagement de chacun dans la transmission des savoirs, qu'il s'agisse des associations culturelles ou sportives. Vous trouverez en dernière page l'agenda prévisionnel des manifestations programmées d'ici les prochaines semaines et je vous invite à m'y retrouver dans la mesure de vos possibilités.

Avec cette dernière note d'optimisme, je vous prie de croire, Chères Longuevillaises, Chers Longuevillais, à l'assurance de mes meilleurs et très dévoués sentiments.

Votre Maire
Olivier Bureaux

Actualités à la Une

Circulation

Agenda

Le bénévolat à l'honneur...

C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux, le 10 janvier dernier, que le Maire Olivier BUREAUX a souhaité récompenser le bénévolat associatif.

L'idée est venue lors d'une réunion du conseil municipal, lorsque l'assemblée a souhaité créer une médaille d'honneur qui soit à l'image de la commune et qui permettrait de récompenser, par exemple, les personnes ayant œuvré au rayonnement de la ville.

C'est ainsi qu'une médaille a été créée spécifiquement à cet effet et que les premiers exemplaires ont été remis ce jour-là.

Le premier attributaire est le Docteur René DELCOURT, ancien Conseiller Général du canton, Maire honoraire de Longueville-sur-Scie, mais qui n'a pas pu recevoir sa médaille ce jour-là, étant absent pour raison de santé. C'est en raison de son inlassable dévouement envers la commune et du rayonnement qu'il lui a donné que, sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a souhaité le remercier au travers de cette attribution.

Puis, c'est l'engagement bénévole qu'Olivier BUREAUX a souhaité mettre en avant en proposant les candidatures de Mesdames Annick BROYER et Christine BONNEAU et de M. Maurice CRIBELIER. Elles ont été acceptées à l'unanimité.

Durant 50 années, Annick BROYER a donné son temps dans diverses associations. Elle a notamment assuré la présidence du Club des Anciens après en avoir été membre, secrétaire et vice-présidente.



Elle a eu également le temps d'être membre et présidente de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ainsi que membre et présidente de l'Association pour l'Action Culturelle du canton de Longueville.

Christine BONNEAU, de son côté, fut tout d'abord trésorière du C.A.L danse, secrétaire de l'association Entraide et Service puis membre, secrétaire et trésorière de l'Action Culturelle avant d'en redevenir Présidente pour la seconde fois tout récemment.

Maurice CRIBELIER fut longtemps entraîneur, dirigeant, secrétaire avant d'assurer la présidence en 1991 du CAL Football. Et tout récemment, président du C.A.L pétanque.

Tous trois se sont donc vus remettre la médaille d'honneur de la commune en raison de leur dévouement à la cause associative durant plus de 20 années, accompagnée d'une plante pour les dames et d'un ballon de football en chocolat pour..... devinez qui ??

Félicitations à tous les récipiendaires !



Etat Civil 2024

Décès



Thérèse BEZIRARD née GREBOVAL (28/01/2024)
Paulette LEBOURG née ALLARD (11/02/2024)
Martine SANNIER née BARBOTIN (10/03/2024)
Raymonde BURE née MANNEVILLE (23/03/2024)
Eric LIMARE (06/05/2024)
Odette LOUVEL née MALLET (29/05/2024)
Nicole RESTU née FERAUGE (16/06/2024)

Janine MAZY née CHANDELIER (30/06/2024)
Frédéric BOUTRY (12/07/2024)
Jean-Pierre THOUMIRE (19/07/2024)
Jannine BONNEAU née FARIGOUL (26/08/2024)
Franck BREEM (02/09/2024)
Robert RIDEL (16/09/2024)

Naissances



Naïa LETELLIER, née le 10/05/2024
Eléonore DOUTRELEAU, née le 22/12/2024

Mariages



Gisèle GUMEZ et Bernard BILLOQUET (20/04/2024)
Janie THOUMIRE et Guillaume PEGISSE (18/05/2024)
Vanessa HALLEY et Dylan DAUSSIN (18/05/2024)
Clémence BOSSEBOEUF et Fabrice AUZAY (08/06/2024)



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h.
Le Samedi de 9h à 12h (uniquement l' Agence Postale).

Nous joindre: Tél : 02 35 83 30 47

En cas d'urgence exclusivement : une permanence téléphonique est mise en place en dehors des heures d'ouverture de la Mairie à ce même numéro.

mail : mairie@longueville-sur-scie.fr



www.longueville-sur-scie.fr

Agenda Associatif

ACTION CULTURELLE

Jeudi 29 mai : Journée ART & ARTISANAT de 9h à 18h.

ANIMONS NOS ECOLES

Vendredis 21 mars & 25 avril : Vente de crêpes.
Vendredi 6 juin : Fête des écoles à compter de 16h15.

CLUB DES ANCIENS

Goûter du club tous les premiers jeudis du mois.

C.A.I FOOTBALL

Mercredi 30 avril: Loto.
Dimanche 15 juin: Tournoi de Sixte (seniors).
Samedi 21 & Dimanche 22 juin: Tournoi Jeunes.
Dimanche 29 juin: Foire à tout.

C.A.I PETANQUE

Samedi 17 mai : Journée pêche.
Samedi 28 juin :
Tournoi matin et après-midi, journée moules-frites.
Dimanche 6 juillet:
Journée Famille avec tournois toute la journée.
Samedi 9 août:
Cochon grillé et Tournoi matin & après-midi.

COMITE DES FETES

Samedi 19 avril : Chasse aux œufs de Pâques.
Samedi 10 mai : Rallye de Dieppe.
Samedi 24 mai : Soirée CABARET (places limitées).

Vendredi 6 juin :
Marché nocturne, concert « Replay Variétés ».
Samedi 7 et dimanche 8 juin :
Slalom en Côte du Pays Dieppois à Longueville-sur-Scie
Samedi 12 juillet : Feu d'artifice, concert les ANDREWS

FITNESS CLUB

Dimanche 30 mars :
Marche/Rando. Départ 9h30 place de la mairie.
Dimanche 20 avril :
Marche/Rando départ 9h30 mairie d'Auffay.
Lundi 21 avril : Escape Game salle des fêtes à 9h30.
Dimanche 18 mai :
Marche/Rando départ 9h30 mairie des Cent Acres.
Lundi 9 juin :
Marche/Rando départ 9h30 parking de la boulangerie Adèle à Pourville-sur-Mer.

UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE LONGUEVILLE

Dimanche 25 mai: Opération Fête des Mères.

VTT DE LA SCIE

Dimanche 6 avril: Course.
Samedi 7 & dimanche 8 juin :
Marché nocturne et Rando.

LES BARONS DU SON

Dernier week-end de juin :
Grand Marché Nocturne au Château Gauthier Giffard
(marché artisanal, concerts, foodtrucks, jeux...)

Motion du Conseil Municipal sur la vente des Vergers du Duché de Longueville

Le Conseil Municipal a exprimé son profond désaccord sur l'arrachage des pommiers de l'ancien Duché de Longueville en adoptant à l'unanimité une motion d'urgence lors de sa séance du 7 février dernier.

Celle-ci fait part des craintes du conseil de voir des inondations impacter encore plus fréquemment et avec une plus grande ampleur la commune. La présence en aval des parcelles vendues de deux captages d'eau potable rend possible leur pollution par le déversement des effluents agricoles qui seront nécessairement épanchés. Qui plus est, une atteinte à la biodiversité sera malheureusement à prévoir du fait de la transformation des biotopes.

En outre, cet arrachage a porté atteinte au paysage dévalorisant l'attractivité du territoire. De ce fait, considérant le caractère sommaire des motivations et de la non communication de l'étude agricole, document nécessaire aux collectivités pour émettre un avis, le conseil a demandé que la décision des autorités décisionnaires soit suspendue. Longueville-sur-Scie espère être entendue ainsi que les communes de Bacqueville-en-Caux, Hermanville, Lammerville et Saint-Crespin, toutes concernées.

Nouvelle réglementation routière

Afin de faciliter le stationnement des véhicules dans le centre ville, la commission municipale chargée des travaux a proposé au Conseil Municipal diverses mesures routières qui ont toutes été acceptées.

C'est ainsi qu'il a été procédé au renouvellement des marquages au sol de la rue Régiment de Maisonneuve et à la modification du sens de circulation de la rue Guynemer en mettant cette voie en sens unique à compter de l'auberge du Cheval blanc en direction du Longchamp et en prévoyant de refaire à neuf le marquage au sol (les riverains avaient été préalablement consultés à cette mesure).

Dans ces deux rues des emplacements « arrêt minute » ont été matérialisés afin de favoriser les arrêts très courts au droit des commerces pour permettre aux consommateurs d'effectuer leurs achats.

Par ailleurs, afin de réduire significativement la vitesse dans la rue du Pont Saint-Pierre, déjà en sens unique, un arrêt STOP a été matérialisé à son intersection avec la rue Guynemer, précédé d'un panneau d'interdiction de tourner à Gauche.

Un arrêté municipal a officialisé ces modifications déjà entrées en vigueur. Nous espérons que la population respectera ces directives afin que les services de gendarmerie n'aient pas à verbaliser les contrevenants.



Nouveaux habitants de notre commune

Soyez les bienvenus à Longueville-sur-Scie

Afin de faciliter votre installation dans votre nouvelle commune et vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections, cette inscription ne se faisant pas automatiquement (car elle doit résulter d'une démarche personnelle), vous êtes invités à consulter notre site internet (www.longueville-sur-scie.fr) ou à vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture (voir en page centrale 3).



L'ADSL c'est fini ! Place au très haut débit...

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

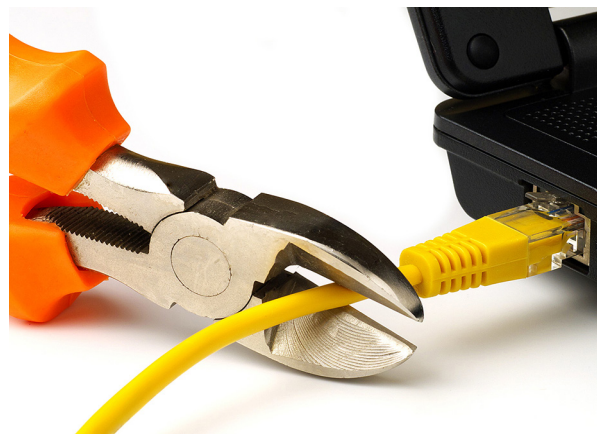
Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. Celle-ci ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.

L'arrêt progressif de l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) est mis en œuvre à partir du 31 janvier 2025. Le réseau cuivre historique sur lequel s'appuie la technologie, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, va progressivement disparaître au profit de la fibre optique.

L'ADSL est suppléée depuis quelques années par le réseau dit de fibre optique qui permet d'accéder à une connexion Très haut débit.

En tant que propriétaire du réseau cuivre, l'opérateur Orange pilote l'agenda de fermeture du réseau. Celui-ci s'étale jusqu'en 2030, selon la progression du déploiement de la fibre. Vous êtes concerné par la fermeture du réseau cuivre même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange car les autres opérateurs utilisent aussi ce réseau ». (source Service-public.fr).

Sur notre commune, la fermeture technique s'opérera en janvier 2028. Donc, pas de panique...



Si un opérateur prend contact avec vous en vous indiquant que vous risquez un arrêt immédiat du service, ce n'est pas vrai ! Cet interlocuteur essaye simplement de vous obliger à prendre un contrat fibre chez lui. Ce que vous pouvez faire chez n'importe quel opérateur. Prenez ses coordonnées et contactez la mairie.

N'hésitez pas à vous renseigner avant toute opération.

La vitesse et la qualité de connexion

La fibre optique vous permet de bénéficier d'une vitesse de connexion supérieure à l'ADSL. Avoir un très haut débit vous garantit une connexion internet plus fluide. Cela vous apportera un gain de temps sur votre connexion Internet en téléchargeant des pages Web presque instantanément, par exemple, lorsque vous téléchargez des fichiers ou regardez un film en streaming.

La sécurité de transmission des données en ligne

Un avantage majeur de la fibre optique est sa résistance aux interférences électromagnétiques. Elle fournit un maximum de qualité en termes de connexion, atout majeur garantissant une sécurité maximale lors de l'envoi de données sur Internet.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES 2^{ME} DIVISION

FFSAI **MR**

51^E RALLYE DE DIEPPE NORMANDIE

9 & 10 MAI 2025

MANCHE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES VHC

> RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.RALLYE-DIEPPE.COM <



COUPE DE FRANCE DES SLALOMS

FFSAI

4^E SLALOM EN CÔTE DU PAYS DIEPPOIS

7-8 JUIN 2025

VHC AUTORISÉS
VÉHICULES DE LOISIRS
LICENCE À LA JOURNÉE

LONGUEVILLE SUR-SCIE
1,780 KM

ASA PAYS DIEPPE **FFSAI**

